Université d'Alger 1

Faculté des Sciences

Département Mathématique et Informatique

1ére année Master ASD 2020-2021

Module: Marketing, Techniques de communication et aspects juridiques

Examen Semestriel

durée: 1h00

Questions de cours : (06 points)

- 1. Citer 4 (sans explication) composantes du processus de marketing.
- 2. Quel est l'objectif principal d'un SEO ?
- 3. Classer chacun des facteurs suivants entre on-page ou off-page :
 - a. Contenu
 - b. HTML
 - c. Confiance
 - d. Utilisateurs
 - e. Liens
 - f. Architecture
- 4. Quelle sont les fonctionnalités d'un système d'information en matière de sécurité informatique (sans explication)
- 5. Quelle est la différence entre l'intégrité et la disponibilité ?

Exercice 01: (14 points)

Dans l'objectif de faciliter la proposition des nouvelles spécialités master en Algérie, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a opté d'utiliser la plateforme Progress afin de permettre le dépôt à distance du canevas de proposition. Pour cela, les ingénieurs du ministère ont créé la base de données présentée par le modèle relationnel suivant :

Université (ID, nom, adresse)

Proposition (IDcnv, titre, spécialité, filière, chef_spec, département, faculté, université, CDD, document, CVs)
Canevas_valide (IDcnv, titre, spécialité, filière, université, année_lancement, document)

Canevas_refus (IDcnv, titre, spécialité, filière, université, motif)

Users (ID, password, role)

Chaque CDD, après réunion avec l'équipe de formation, rempli le document de canevas selon le modèle du ministère puis propose la nouvelle spécialité en remplissant les informations nécessaires dans le formulaire en ligne. En remplissant la demande (dans la table proposition), un ingénieur du ministère se charge de créer un compte d'utilisateur pour le chef de spécialité. Une fois le compte du chef de spécialité est créé, le CDD aura la possibilité d'attribuer le droit de modification des informations du canevas au chef de spécialité.

Après le dépôt de la proposition, le CDD ainsi que le chef de spécialité auront le droit d'actualiser le contenu du canevas à n'importe quel moment.

Durant le mois d'avril ou mai, une commission nationale se réunit pour traiter les propositions. Après le traitement d'une proposition une décision est prise sur place d'accepter ou non l'ouverture du nouveau master. En cas d'acceptation de la proposition, le président de la commission se chargera de la mettre en canevas valide et informera le CDD par courrier. Dans le cas contraire, le président de la commission se chargera aussi de rédiger un motif de refus et mettre le canevas en canevas refus.

En cas de refus, l'ingénieur du ministère supprime le compte du chef de spécialité. Le CDD donc pouvait mettre à jour le contenu du canevas et le propose sous forme d'une nouvelle proposition.

- 1. Donner la matrice de contrôle d'accès correspondante
- 2. Donner les requêtes SQL permettant de créer la matrice en supposant que les utilisateurs ainsi que les tables sont déjà créés.